Collectif pour un audit citoyen de la dette publique Isère

Texte de l'intervention du collectif, qui n'a pas pu avoir lieu lors du Conseil de la Métro du vendredi 27/01/2012 à 17 h.

Présentation du collectif:
Le collectif pour un audit citoyen de la dette publique Isère, (CAC38) est constitué d'individus, d'associations, de syndicats et de partis politiques. Comme une 50aine d'autres collectifs locaux, il est rattaché au collectif national du même nom. Des initiatives semblables existent également en dehors de nos frontières. L'objectif de ces collectifs est d'obtenir l'annulation des dettes illégitimes (Etat, collectivités locales, hôpitaux, sécurité sociale) responsables des politiques d'austérité. Pour cela ils se donnent pour tâche d'informer les citoyens afin que soit massivement exigé un moratoire, préalable à un audit citoyen qui permettra de refuser le paiement de la partie illégitime de cette dette.

Pourquoi avoir choisi ici et maintenant comme 1° initiative ? (il y en aura d'autres)
Alertés par l'emprunt toxique Dexia et par le recours à l'agence de notation Standard and Poor's, nous voulons mieux connaître et comprendre l'endettement de la Métro. Cette situation comme celle d'autres collectivités iséroises illustre les conclusions du rapport parlementaire de décembre 2011 présidé par JP Gorges sur les emprunts toxiques souscrits par les organismes publiques français. Nous connaissons le coût et le danger du recours aux agences de notation (dépendance et soumission aux marchés). Ce n'est pas le montant de l'endettement qui nous interroge, mais sa part illégitime ; c'est ce que nous voulons dégager et porter à la connaissance des citoyens.

Quel regard portons nous sur la situation actuelle ?
Nous pensons bien que les élus que vous êtes sont conscients des dangers du système financier actuel.
Pour nous, la situation est avant tout une conséquence du néolibéralisme bancaire et des errements de l'Etat depuis la privatisation du Crédit local de France, outil bancaire de prêt aux collectivités territoriales. Cet organisme, partie intégrante du secteur public en tant que filiale de la Caisse des Dépôts et Consignation, assurait en toute sécurité les crédits aux collectivités locales jusqu'à la fin des années 80. Son entrée en bourse puis sa fusion avec le Crédit Communal de Belgique donneront en 1996 naissance à Dexia dont on connaît bien désormais les pratiques hasardeuses.
Le système libéral nourrit des comportements commerciaux agressifs de la part des fournisseurs de crédits; voir à ce propos le compte rendu de conclusions de la commission d'enquête parlementaire de novembre 2011 présidée par Claude Bartolone, suite à l'audition d'anciens responsables de Dexia. Les offres de produits structurés sont d'une grande complexité, avec de fortes pressions pour des renégociations contestables, cette complexité ayant pour conséquence d'empêcher un véritable contrôle démocratique que ce soit par les élu/es ou par la population dans son ensemble.

Comment sortir de ces pièges ?
Nous demandons :
* que la Métro renonce à recourir aux agences de notation,
* qu'elle ait un positionnement offensif concernant les emprunts toxiques de Dexia .

Pourquoi ne pas rejoindre l'Association « Acteurs publics contre les emprunts toxiques » créée en mars 2011 qui regroupe désormais un nombre conséquent de collectivités locales ? Pourquoi ne pas aller en justice comme cela a été le cas en 2011 pour la ville de St Etienne qui a suspendu le paiement des échéances de ses emprunts à la Royal Bank of Scotland ?. La banque ayant porté plainte auprès du TGI de Paris, au final le jugement a donné raison à la ville de Saint Etienne de ne pas payer.

Nous demandons :
* un moratoire du remboursement des crédits toxiques, indispensable pour lancer un audit citoyen afin de déterminer quelle part illégitime n'a pas à être remboursée; moratoire, unilatéral sans accumulation d'intérêts de retard.